

Les TAGEP

Techniques alternatives de gestion des eaux pluviales

Face à l'imperméabilisation croissante des villes, qui cause des problèmes d'inondation en aval (ou sur place) et d'éventuel déficit en alimentation de la nappe sous-jacente, des techniques alternatives pour la gestion des eaux de ruissellement urbain sont mises en place.

Pourquoi ?



Prévenir le débordement des réseaux par la réduction des flux entrant et donc les inondations qui en découlent.



Préserver la qualité de l'eau et les usages : l'utilisation de TAGEP limite la surcharge des réseaux d'assainissement et donc les déversements directs des effluents au cours d'eau. De plus les techniques alternatives favorisent la décantation des polluants véhiculés par les eaux pluviales et leur dégradation.



Optimiser les coûts : les TAGEP évitent l'installation d'importants linéaires de canalisation et permettent de remplacer des bassins coûteux par des espaces publics assurant eux même la fonction de stockage.



Un aménagement durable du territoire : face à l'augmentation des surfaces imperméabilisées, les TAGEP intégrés à l'aménagement urbain apportent une véritable plus value pour les habitants.

Comment ?



Gérer la pluie à l'endroit où elle tombe : la gestion alternative des eaux pluviales vise d'une part à maîtriser localement le ruissellement, plutôt que de reporter le problème à l'aval, et d'autre part à réduire les coûts de transport et d'évacuation des eaux pluviales. En pratique, elle peut être mise en oeuvre à la parcelle par des particuliers, ou mutualisée sur l'espace public.



Intégrer la ressource eau au sein de la ville : la gestion des eaux pluviales se décline en techniques adaptées à l'espace à aménager. Il est ainsi possible de créer des espaces verts multifonctionnels (espaces récréatifs, parcs urbains).



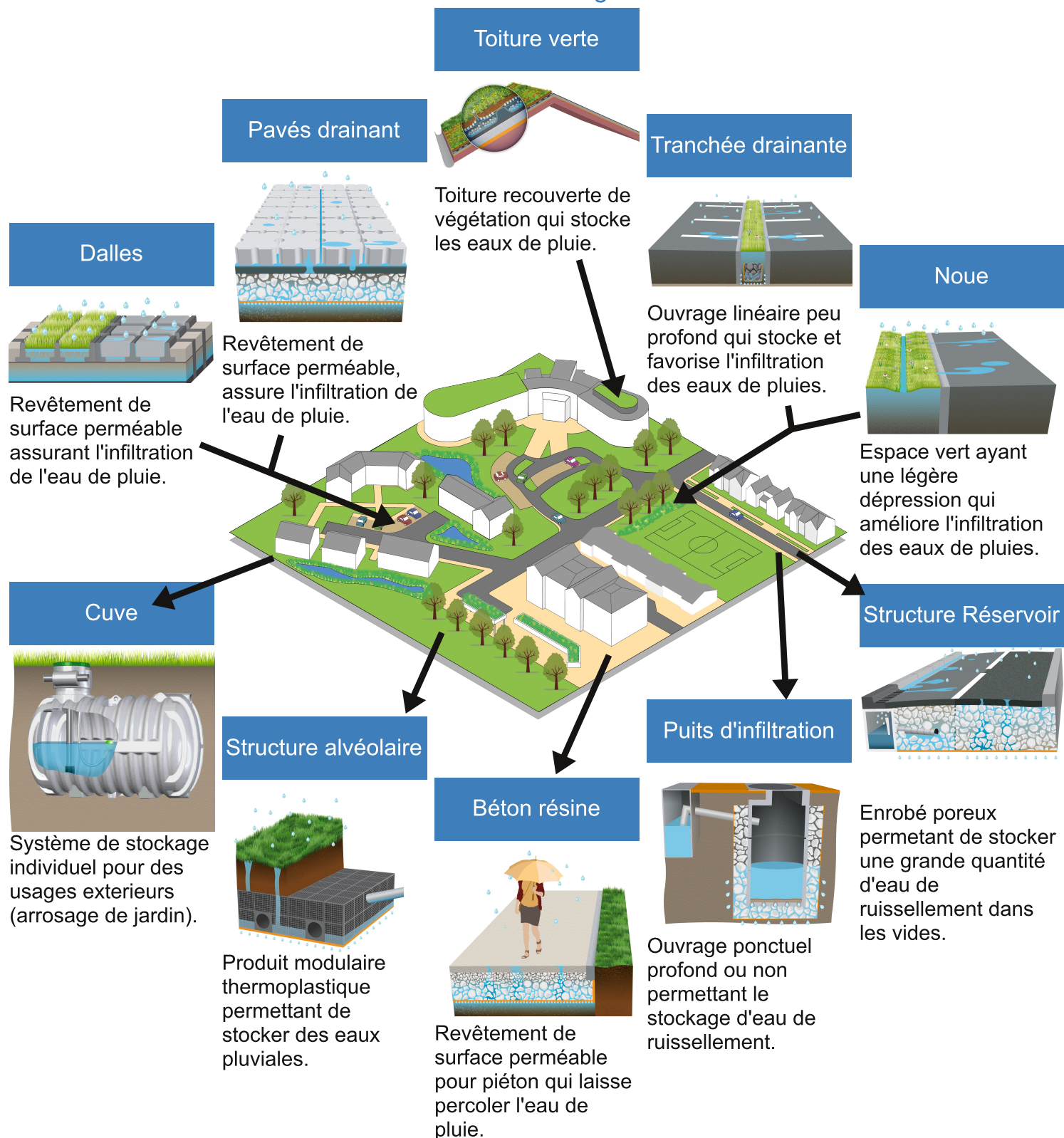
Réduire les volumes et débits rejetés : en limitant l'imperméabilisation des sols (revêtement poreux ou des parkings non revêtus), en favorisant l'infiltration (mise en place de puits d'infiltrations chez les particuliers), en mettant en place des ouvrages de stockage et de régulation (lorsque l'infiltration n'est pas suffisante ou contrainte), en favorisant l'évaporation (végétalisation des toitures et des ouvrages).



Assumer l'inondabilité du territoire, en la contrôlant : la gestion intégrée des eaux pluviales doit permettre d'adapter les objectifs de gestion de la pluie (période de retour décennale, centennale...) à la vulnérabilité du territoire et de passer d'une logique de "stockage/évacuation" à une véritable logique de "gestion in situ". En d'autre termes, mieux vaut une inondation maîtrisée du territoire aménagé plutôt qu'une augmentation incontrôlée des risques à l'aval.

Exemples d'intégration en ville

Différentes techniques alternatives de gestion des eaux pluviales peuvent être intégrées et combinées à des aménagements urbains.



Source des illustrations 3D de TAGEP par l'ADOPTA

Pour plus de renseignements



Tel : 03.27.94.42.10

mail : contact@adopta.fr

Tel : 09.65.19.37.25

mail : contact@sm-escaut.fr

Avec la participation financière de l'Agence de l'Eau Artois Picardie

